

COMPTE RENDU DU BUREAU 10 AVRIL 2024

1. Validation du compte-rendu du Bureau du 13 mars 2024.

Le compte rendu est validé.

2. Point sur la communication

Régulièrement, des membres du CDD produisent des publications et transmettent de l'information pertinente sur le thème des saisines. Il faut trouver un moyen d'en faire profiter les autres membres. Aussi, il est proposé que ces publications soient relayées sur le site Facebook du CDD (<https://www.facebook.com/profile.php?id=100064714685051>) et sur le Padlet dédié aux groupes. (<https://padlet.com/cddcasa/conseil-de-d-veloppement-groupes-de-travail-nkfe1fw120b5y9tb>).

3. Proposition de courrier au Président de l'association GADSECA (Stéphane AMOUR).

Les questions posées par Monsieur AMOUR ont fait l'objet d'échanges au sein du Bureau. Ce dernier s'accorde sur un projet de courrier qui invite Monsieur AMOUR à venir, s'il le souhaite poser les questions au Bureau, et qui lui demande des précisions sur la représentation du GADSECA au sein du CDD.

4. Présentation du DOB par le Directeur du Conseil de Développement.

Le rapport d'orientation budgétaire est présenté. Il s'agit de la trajectoire des compétences de la CASA sur l'année 2024.

5. Feuille de route- Préparation de la réunion transversale Déchets/Tourisme.

Le CDD a identifié quatre auto-saisines.

- **Celle sur les déchets** va faire l'objet d'une réunion transversale avec les services de la CASA.
- **Pour le tourisme-côtier** les auteurs de l'étude de l'ADEME sont disposés à venir présenter leur travail et échanger avec le CDD. L'idée est d'associer cette saisine avec le projet CASadapt que le CDD a initié. Après la présentation de l'étude, un atelier participatif sera organisé. Les

membres du CDD seront invités, mais également d'autres personnes et experts qualifiés sur la thématique.

- **En ce qui concerne la biodiversité et la pollinisation**, le service de la CASA a été saisi pour recueillir des précisions sur ses actions.
- Pour la Loi ZAN, il est attendu un retour sur le diagnostic territorial qui doit être révisé.

D'une manière générale, la feuille de route est assez riche et la question de la possibilité d'y répondre se pose. Toutes les saisines ne demanderont pas une quantité de travail équivalent. En effet, la question des déchets par exemple a déjà fait l'objet d'une réflexion par des membres. La réflexion ne part pas donc pas d'une page blanche.

6. Séminaire CDD2.0 – 29 juin 2024.

Projet de date : le 29 juin. Le 1^{er} objectif est de mobiliser les membres pour qu'ils participent.

7. Questions diverses.

- Le CDD et le C2D feront en commun un forum sur les risques à Antibes en octobre 2024. Le CDD de la CASA contribuera au frais de la manifestation et apportera une participation aux tables rondes. Une réunion préparatoire va se tenir en avril.
- Un représentant de la coordination ETA PACA a approché la Coordination Nationale des CDD qui lui a donné les coordonnées du CDD de la CASA. Cette personne souhaite plus de promotion pour le dispositif Espace Test Agricole. Il permet à des porteurs de projets, pour la plupart non issus du monde agricole ou rural, d'expérimenter leur future installation dans un contexte sécurisant. Pour la promotion s'appuyer sur la coordination régionale apparaît pertinent. Le sujet doit être approfondi.
- Les "Jeux de Sophia" approchent. L'idée du Bureau est de proposer une participation financière du CDD pour les inscriptions des membres et de sélectionner trois ou quatre épreuves à proposer aux membres pour la constitution d'équipes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.